



Études thématiques

N° 640 / Novembre 2020

L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

LES PRINCIPALES DATES DE LA CRISE SANITAIRE À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

En raison de la pandémie de Covid-19, la population de Saint-Pierre-et-Miquelon, similairement au reste du territoire français, a été confinée à partir du 17 mars 2020, malgré l'absence de cas avérés sur le territoire. En avril 2020, le premier cas de Covid-19 a été détecté sur l'archipel, ce cas asymptomatique restera le seul recensé jusqu'en juillet 2020. À partir du 27 avril et deux semaines avant la France hexagonale, la première étape du déconfinement a débuté avec l'autorisation de circulation des particuliers. La seconde phase du déconfinement a débuté le 15 mai avec la levée des restrictions sur les activités sociales, sportives et culturelles et la reprise à pleine capacité du transport interîles. La troisième phase du déconfinement a commencé le 2 juin avec la réouverture de l'ensemble des lieux publics, même si des restrictions sur le transport international ont été maintenues. À compter du 22 juin les motifs impérieux pour les déplacements dans les Outre-mer ont été supprimés et le 10 juillet les quatorzaines obligatoires à l'entrée sur le territoire ont pris fin.

La première partie de cette note s'intéresse à l'analyse de l'impact du confinement sur l'activité économique. La seconde partie présente un premier bilan de l'activité économique de l'année 2020. Enfin la dernière partie de la note s'attache à évaluer les enjeux de la relance économique.

L'activité économique se contracte durant le confinement

Une baisse d'activité inégale selon les secteurs

Le confinement a nettement impacté l'activité de l'archipel : en mars la baisse d'activité est comprise dans l'intervalle de 13 % à 31 %¹ par rapport au mois de mars 2019. Elle s'accroît en avril pour être comprise dans l'intervalle de 17 % à 34 % par rapport à avril 2019. Malgré un mois d'avril presque entièrement confiné (contre la moitié du mois de mars), la hausse de la perte d'activité est modérée : cela peut s'expliquer par le temps nécessaire aux entreprises et administrations pour s'adapter aux contraintes du confinement et pour développer le travail à distance.

Les activités administratives et de soutien sont fortement impactées par le confinement : leur activité se contracte de 60 % à 71 % en mars et d'au moins 72 % en avril. Cette contraction s'explique, entre autres, par la fermeture de la plupart des administrations et des entreprises aux prestataires de services extérieurs.

La perte d'activité dans les services marchands est marquée en mars (entre 54 % et 56 %) et s'accroît en avril (entre 78 % et 80 % en avril). Cela s'explique par l'arrêt de l'activité de la plupart de ces entreprises avec la difficulté pour ce secteur de développer une activité à distance ou dans le respect des mesures sanitaires.

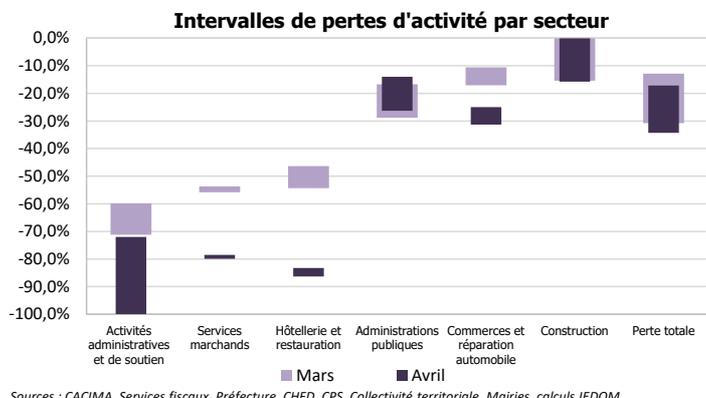
Le secteur de l'hôtellerie-restauration connaît une perte d'activité comprise entre 46 % et 54 % en mars. Cette baisse s'accroît en avril (comprise entre 83 % et 86 %). Elle est en partie modérée par le développement de la vente à distance pour les restaurateurs, mais la perte est quasiment totale pour les hôteliers.

L'activité des administrations publiques s'est réduite plus fortement en mars (entre 17 % et 29 %) qu'en avril (entre 14 % et 26 %). Cette évolution peut s'expliquer par le déploiement progressif du télétravail.

¹ Ces données sont issues d'enquêtes menées par la CACIMA (Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat) auprès des entreprises de l'archipel et des données collectées auprès des administrations. Les calculs ont été effectués par l'IEDOM. En raison des incertitudes liées à la représentativité de l'échantillon, composé de 99 entreprises (soit 15 % des entreprises de l'archipel), la perte d'activité est exprimée sous forme d'intervalle avec un risque d'erreur de 5%.

La perte d'activité du secteur du commerce et de la réparation automobile s'accroît nettement en avril : elle est comprise entre 11 % et 17 % en mars et entre 25 % et 31 % en avril. L'impact est très disparate selon les types de commerces : les commerces alimentaires enregistrent des baisses moindres voire des hausses d'activité quand les autres connaissent une forte contraction de leur activité, particulièrement en avril.

La perte d'activité du secteur de la construction est relativement stable et limitée, comparativement aux autres secteurs : au maximum 15 % en mars et 16 % en avril. Cet impact modéré s'explique par la possibilité des entreprises du BTP de poursuivre leur activité tout en respectant les mesures sanitaires.



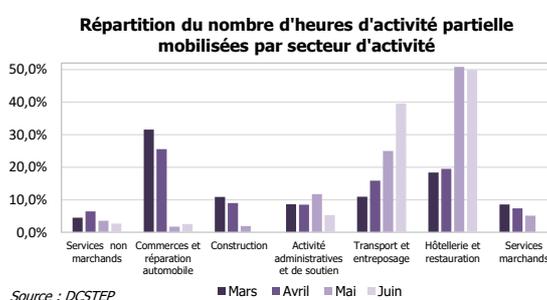
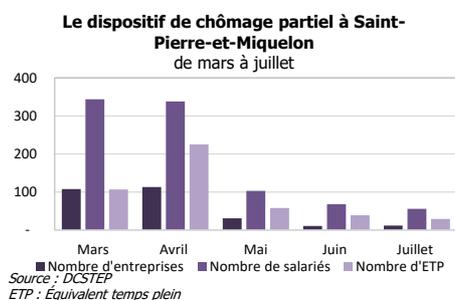
Les entreprises locales ont fortement sollicité le dispositif d'activité partielle

Le marché du travail a été ponctuellement et fortement impacté par le confinement de l'archipel. Le dispositif d'activité partielle a été largement sollicité par les entreprises en mars et avril (respectivement 108 et 113 entreprises bénéficiaires) avant de rapidement diminuer (31 en mai) et de se stabiliser aux alentours de 10 les mois suivants. Le nombre de salariés bénéficiaires du dispositif d'activité partielle est très élevé en mars et avril (344 en mars et 338 en avril). Cependant en mars seulement 31,1 % du volume horaire théorique² de ces employés a été chômé contre 66,6 % en avril. Cette différence s'explique, entre autres, par le début du confinement à la mi-mars. Le nombre d'ETP concerné par le dispositif atteint son maximum en avril avec 225 ETP, soit 7,1 % de la population active de l'archipel.

Durant les mois de mars et avril, les secteurs ayant eu le plus recours au dispositif d'activité partielle ont été le commerce et la réparation automobile (31,6 % des heures d'activité partielle en mars et 25,6 % en avril), de l'hôtellerie restauration (18,4 % des heures d'activité partielle en mars et 19,5 % en avril), du transport et entreposage (10,9 % des heures d'activité partielle en mars et 15,9 % en avril) et de la construction (10,9 % des heures d'activité partielle en mars et 9,0 % en avril). Depuis le mois de mai, le dispositif d'activité partielle se concentre sur les secteurs de l'hôtellerie et restauration et du transport et entreposage (75 % des heures d'activité partielle en mai et presque 90 % en juin et juillet).

Entre mars et juillet, 0,9 million d'euros ont été déboursés dans le cadre du dispositif d'activité partielle principalement en mars et avril (22,6 % et 48,8 % du montant total déboursé entre mars et juillet). De plus, les montants payés ont principalement bénéficié aux secteurs du transport et entreposage (25,6 %), de l'hôtellerie et restauration (21,1 %) et du commerce et réparation automobile (18,0 %).

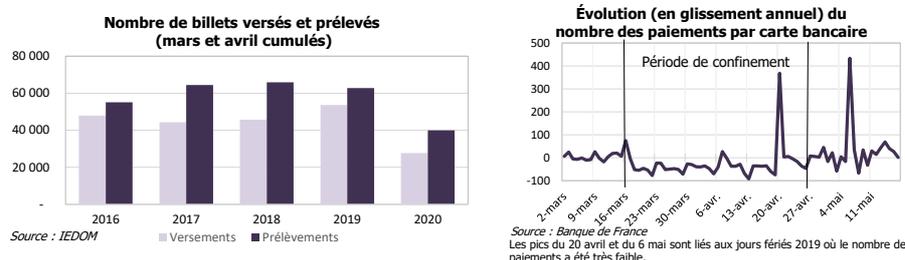
Entre mars et juillet, les bénéficiaires du dispositif d'activité partielle sont principalement des SARL (36,7 % des structures bénéficiaires), des SAS (23,6 %), des associations (14,2 %) et des entrepreneurs individuels (11,6 %).



² Sur la base de la durée légale du travail soit 151,67 heures par mois.

Les transactions chutent durant le confinement

La chute des flux cumulés de billets au guichet de l'IEDOM pendant le confinement (mars et avril) traduit une contraction des échanges et de la consommation pendant cette période : les versements se sont contractés de 48,7 % et les prélèvements de 36,5 %. Cette baisse se confirme avec l'évolution en glissement annuel du nombre de paiements par carte bancaire qui évolue en territoire négatif durant la période de confinement. Les paiements par CB montrent aussi la forte concentration des transactions les lundis et mardis (jour d'arrivée du navire de ravitaillement de l'archipel).



UN FORT SOUTIEN DE LA SPHÈRE PUBLIQUE AU SECTEUR PRIVÉ POUR SURMONTER LA CRISE SANITAIRE

Les Prêts garantis par l'État (PGE) sont un produit financier mis en place par le gouvernement français pour soutenir les entreprises dont la trésorerie est fortement menacée à cause de la pandémie de Covid-19. À Saint-Pierre-et-Miquelon, 42 PGE ont été débloqués au 23 octobre 2020, principalement pour le secteur du commerce et de la réparation automobile (45,2 % des bénéficiaires), pour un montant total de 9,3 millions d'euros. Les PGE ont bénéficié à 6,2 % des entreprises locales (contre un peu moins de 14 %³ au niveau national) et représentent 15,8 % de l'encours des crédits aux entreprises locales (contre un peu plus de 10 %³ au niveau national).

Le Fonds de solidarité est un dispositif de l'État français permettant le versement d'une aide défiscalisée allant jusqu'à 1 500 euros aux plus petites entreprises, aux indépendants, aux micro-entrepreneurs et aux professions libérales touchés par la crise du coronavirus. À Saint-Pierre-et-Miquelon, 119 entreprises ont bénéficié du Fonds de solidarité, soit 17,7 % des entreprises (contre un peu plus de 40 % au niveau national), pour un montant de 283 000 euros et de 1 378 euros en moyenne par mois par entreprise. Le nombre de bénéficiaires est élevé en mars (111) et en avril (71) mais décroît rapidement les mois suivants (19 en mai et 4 en juin). Les entreprises du secteur du commerce, des services marchands et de l'hôtellerie-restauration sont les principales bénéficiaires du Fonds de solidarité (respectivement 21,8 %, 18,5 % et 13,4 % des entreprises ayant bénéficié du Fonds de solidarité). Ces trois secteurs ont bénéficié de 54,6 % du montant total du Fonds de solidarité.

En plus des aides étatiques, la Collectivité territoriale a injecté plus de 500 000 euros dans l'économie locale par la distribution aux foyers fiscaux de chèques cadeaux à dépenser dans certains commerces de l'archipel (enveloppe de 400 000 euros allouée en fonction du niveau de revenus), et par le versement d'une aide aux établissements de l'hôtellerie-restauration (108 000 euros).

Par ailleurs, 3 entreprises de l'archipel, soit moins de 2 % des entreprises enregistrées auprès des douanes, ont obtenu un report de 2 à 3 mois de paiement des échéances de droits et taxes douanières pour un montant de 18 300 euros.

Au 23 juillet 2020, 489 salariés de l'archipel avaient bénéficié d'arrêts maladie dérogatoires, principalement pour garde d'enfant (71,2 %), pour un montant total de 171 500 euros.

Un 1^{er} bilan de l'année 2020 : Les amortisseurs modèrent l'impact de la crise

L'activité économique a bien rebondi après le confinement de 6 semaines entre mars et avril. Les amortisseurs étatiques (les administrations publiques représentent 45,3 % de la valeur ajoutée en 2015) ont permis de relancer efficacement l'économie après la crise, même si certains secteurs sont sinistrés. Excepté durant le confinement, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur le marché du travail et la consommation des ménages demeure élevée. Cependant, la situation des entreprises est incertaine, les flux commerciaux et de passagers se sont fortement contractés et la croissance des prix continue.

Malgré la tendance internationale, la croissance des prix se maintient

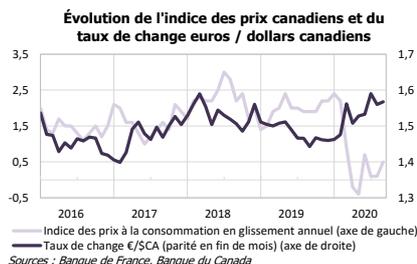
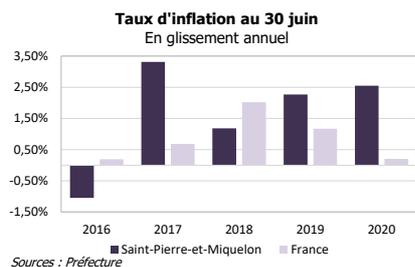
Les prix à la consommation continuent de croître, portés par les prix de certains biens de consommation et malgré la baisse des prix du carburant et le contexte international favorable à une diminution.

Au 30 juin 2020, l'indice des prix à la consommation conserve un rythme de progression soutenu (+2,5 % en glissement annuel contre +2,3 % au 30 juin 2019). Cette hausse cache des disparités selon les catégories de biens et services. Ainsi, l'inflation est causée principalement par une augmentation des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (+4,3 %) impulsée, entre autres, par les prix des légumes (+11,8 %), des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries (+8,2 %) et des viandes et charcuteries (+4,9 %). Les prix ont également augmenté pour le logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles (+3,2 %) notamment du fait des prix du fioul de chauffage (+6,6 %) et des prix de l'entretien des logements (+2,5 %). Les articles d'habillement et articles chauffants, les services de restauration et les articles d'ameublement et d'équipement ménager contribuent dans une plus faible proportion à la hausse globale des prix au 1^{er} semestre (respectivement +4,1 %, +3,2 % et +2,4 %). À l'inverse, les prix des carburants et lubrifiants pour véhicules personnels et des assurances décroissent au 30 juin 2020 (respectivement -0,7 % et -3,5 %).

L'évolution récente des prix de Saint-Pierre-et-Miquelon est opposée à celle des prix français et canadiens. En France entière, le niveau général des prix s'est tassé entre juin 2019 et juin 2020 passant de 1,2 % à 0,2 % en glissement annuel. Au Canada,

³ À septembre 2020, sources : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Insee, Banque de France

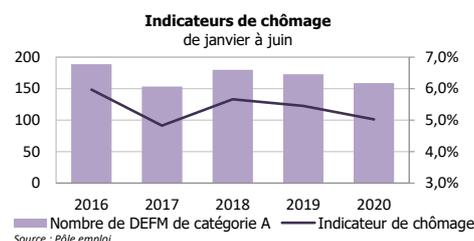
l'indice des prix à la consommation décroît en avril et en mai en glissement annuel (-0,2 % et -0,4 %) et croît faiblement en juin (+0,7 %), en raison principalement de la baisse des prix des hydrocarbures liée à la faible demande causée par la pandémie. Le taux de change euro dollar canadien s'apprécie en juin (+2,9 % sur un an) pour atteindre 1,5234 dollar par euro. Malgré ces évolutions favorables à un ralentissement de la croissance des prix à la consommation de l'archipel, celle-ci demeure soutenue.



La situation du marché du travail demeure bien orientée

La crise sanitaire n'a pas eu de répercussion sur le marché du travail au 1^{er} semestre 2020. Le dispositif d'activité partielle a soutenu les entreprises qui n'ont pas eu recours aux licenciements.

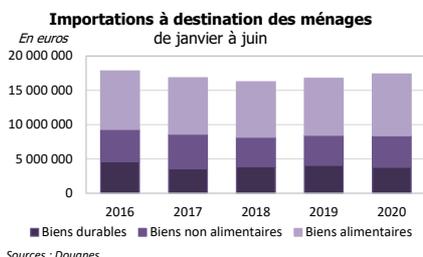
Sur les 6 premiers mois de l'année, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A a diminué sur l'archipel (-8,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) pour s'établir à 159 en moyenne. L'indicateur de chômage s'établit ainsi à 5,0 % au 1^{er} semestre 2020, en baisse de 0,4 point par rapport au 1^{er} semestre 2019. Cette diminution est attribuable à la baisse du nombre d'hommes DEFM de catégorie A (-13,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) quand le nombre de femmes DEFM de catégorie A est en légère hausse (+0,8 %). Les DEFM de catégorie A sont principalement des hommes (59,7 %).



Le nombre de DEFM toutes catégories s'inscrit également en baisse (-10,8 % par rapport 1^{er} semestre 2019). Le nombre de chômeurs de longue et de très longue durée⁴ diminue sur les 6 premiers mois de l'année (respectivement -13,7 % et -16,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2019).

La crise sanitaire n'a pas fait augmenter le nombre de bénéficiaires des minima sociaux : le nombre de bénéficiaires du RSA est stable aux alentours de 23 sur les 6 premiers mois de l'année (excepté en juin où le nombre de bénéficiaires est de 26) et la hausse du nombre de bénéficiaires de la Prime d'activité sur les 6 premiers mois de l'année (+2,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) est attribuable aux mois de janvier et février.

La consommation de biens des ménages se maintient



La consommation de biens des ménages s'est maintenue durant le 1^{er} semestre de l'année, excepté pour les biens durables et les véhicules. Les crédits à la consommation conservent une croissance dynamique et la croissance de l'épargne accélère, témoignant de la baisse de la consommation de services et de transports (pour le tourisme hors de l'archipel), entre autres.

Les importations de biens à destination des ménages sont en hausse au 1^{er} semestre 2020 (+3,9 % en glissement annuel, contre +3,0 % au 1^{er} semestre 2019) et s'établissent à 17,4 millions d'euros. Témoinnant d'une consommation soutenue des ménages malgré le confinement, les importations de

biens de consommation ont augmenté en mars et avril (respectivement +22,3 % en glissement annuel et +6,4 %). Malgré une baisse en mai (-15,4 %), la consommation a maintenu un bon rythme de croissance entre juin et septembre avec des hausses mensuelles supérieures à 15 %. Cette évolution traduit le rattrapage de la consommation de biens non alimentaires (avec des hausses mensuelles supérieures à 20 % entre juin et septembre) et de biens durables (avec des hausses supérieures à 50 % entre juillet et septembre) dont les évolutions étaient négatives en avril et mai. Ce phénomène peut s'expliquer par la fermeture des commerces concernés durant le confinement et par les difficultés d'approvisionnement lors du déconfinement. Par opposition, les importations de biens alimentaires ont nettement augmenté durant le confinement (+21,3 % en mars et +26,9 % en avril). Ce phénomène peut s'expliquer par les stocks constitués par les ménages durant cette période. À l'inverse, depuis le déconfinement, la consommation de biens alimentaires des ménages a connu plusieurs mois de baisse (-2,0 % en mai, -7,6 % en juillet et -15,0 % en août).

Les nouvelles immatriculations de véhicules de tourisme sont en baisse au 1^{er} semestre 2020 (-36,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) pour s'établir à 69, chiffre le plus bas depuis 2002⁵. Cette baisse est principalement attribuable à la contraction des immatriculations en mars, avril et mai (respectivement -57,1 % en glissement annuel, -95,0 % et -70,6 %) en lien avec le confinement et la fermeture des services de la préfecture. De juin à septembre, un phénomène de rattrapage s'observe : les immatriculations sont à un niveau supérieur à celui de 2019 (avec des hausses mensuelles de 15 à 120 %).

⁴ Un chômeur de longue durée est un individu inscrit depuis au moins un an à Pôle emploi dans l'une des catégories A, B ou C. Un chômeur de très longue durée est un individu inscrit depuis au moins deux ans à Pôle emploi dans l'une des catégories A, B ou C.

⁵ Date de début de la série.

Malgré la crise sanitaire, la croissance des crédits à la consommation demeure soutenue au 30 juin 2020 (+5,1 % en glissement annuel). La croissance est plus élevée qu'au 30 juin 2019 (+4,1 %) mais inférieure au niveau de juin 2018 (+9,0 %). Le montant des crédits à la consommation s'élève à 21,5 millions d'euros au 30 juin 2020.

La croissance de l'épargne des ménages a presque doublé au 30 juin 2020 par rapport au 30 juin 2019 (+4,3 % sur un an contre +2,3 % au 30 juin 2019) mais reste à un niveau inférieur de celui de juin 2018 (+5,6 %). Cette hausse est portée par une augmentation conjointe des placements liquides ou à court terme (+4,4 %), des dépôts à vue (+6,1 %) et des placements à long terme (+2,3 %). Le montant total de l'épargne des ménages de l'archipel s'élève à 198,0 millions d'euros à la fin juin 2020.

L'impact de la crise sur la santé des entreprises est incertain

Les indicateurs relatifs aux entreprises suivent des tendances contraires : les importations sont en baisse, les immatriculations de véhicules utilitaires sont stables et les encours des crédits et des actifs financiers des entreprises connaissent des hausses en raison notamment des dispositifs de soutien aux entreprises. Ces orientations traduisent une incertitude autour de la santé des entreprises.

Les importations à destination des entreprises se contractent légèrement au 1^{er} semestre 2020 (-4,0 % en glissement annuel) après avoir augmenté aux 1^{er} semestres 2019 et 2018 (+5,3 % et +3,8 %) pour atteindre 14,8 millions d'euros. Malgré le confinement, au mois de mars, les importations à destination des entreprises augmentent (+69,2 % en glissement annuel).



Sources : Douanes

Cependant, traduisant l'arrêt de l'économie pendant le confinement en avril et les difficultés de la reprise, les importations à destination des entreprises diminuent d'avril à août (-8,3 % en avril en glissement annuel, -29,5 % en mai, -9,3 % en juin, -18,2 % en juillet et -3,0 % en août). Dans un premier temps, la baisse des importations des entreprises est attribuable à la contraction des importations de biens d'équipement (avec des baisses supérieures à 18 % de mai à juillet), traduisant les difficultés d'investir lors du déconfinement. Dans un second temps la diminution des importations des entreprises est causée par les biens intermédiaires (avec des baisses supérieures à 17 % en juillet et août).

Les nouvelles immatriculations de véhicules utilitaires sont stables au 1^{er} semestre 2020 pour s'établir à 40 (contre 38 au 1^{er} semestre 2019). Au cours de ce semestre, les évolutions mensuelles sont erratiques. Du fait du confinement, les immatriculations s'effondrent en avril (-100,0 %) avant de rebondir fortement en mai et juin (+75,0 % en glissement annuel en mai et +57,1 % en juin), compensant ainsi l'effondrement d'avril. Le 3^e trimestre 2020 (30 immatriculations) renoue avec le nombre d'immatriculations du 3^e trimestre 2019 (26).

L'encours sain des crédits aux entreprises bondit au 30 juin 2020 (+18,9 % en glissement annuel contre +4,6 % au 30 juin 2019) pour s'établir à 59,3 millions d'euros. Cette hausse est portée par les crédits d'investissement (+18,2 %) qui s'établissent à 42,9 millions d'euros et par les crédits trésorerie (+34,6 %) qui atteignent 12,2 millions d'euros. La hausse des crédits trésorerie s'explique en partie par le recours aux PGE.

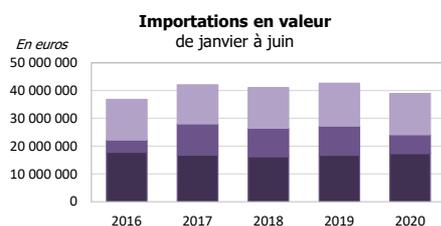
Les actifs financiers des entreprises rebondissent nettement au 30 juin 2020 (+58,3 % sur un an contre -6,4 % au 30 juin 2019), portés pas la croissance des dépôts à vue (+58,7 % contre -4,5 % au 30 juin 2019), notamment en raison des PGE qui sont crédités sur ces comptes. Les entreprises détiennent 36,3 millions d'euros d'actifs financiers au 30 juin 2020.

Une contraction du commerce extérieur qui matérialise les difficultés de la reprise

Les importations de l'archipel sont en baisse au 1^{er} semestre 2020 (-8,7 % en glissement annuel) pour atteindre 38,9 millions d'euros, niveau le plus bas depuis 2017. Alors que la période de confinement entre mars et avril contribue peu à cette baisse, elle est expliquée à 70 % par une contraction des importations en mai et en juin qui traduit les difficultés de la reprise. Les importations de combustible se contractent nettement au 1^{er} semestre (-35,8 %), particulièrement en mars, et les importations de biens d'investissement diminuent plus modérément (-4,0 %). À l'inverse, les importations de biens de consommation sont en hausse (+3,9 %).

Les exportations de l'archipel se sont fortement contractées au 1^{er} semestre 2020 (-64,8 % en glissement annuel), s'élevant à 0,7 million d'euros (contre 1,9 million au 1^{er} semestre 2019). Cette diminution s'explique à 90 % par la contraction des exportations en janvier et en février. Le confinement n'a pas eu d'impact sur les exportations qui sont en hausse en mars et en avril (respectivement +6,7 % et +14,0 % en glissement annuel), du fait des exportations de produits de la mer à partir de mars qui sont soutenues par des prises de pêche industrielle en augmentation, et des faibles montants de produits de la mer exportés en mars et avril 2019.

Le déficit commercial de l'archipel se réduit au 1^{er} semestre 2020 comparativement au 1^{er} semestre 2019 (-6,2 %) pour s'établir à 38,3 millions d'euros. Près de 90 % de la baisse du déficit s'explique par le recul des importations enregistré durant les mois de mai et juin.



Sources : Douanes



Sources : Douanes

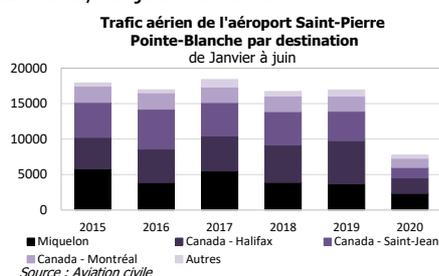
Le trafic de passagers se contracte fortement

Le trafic aérien de l'archipel s'est nettement contracté sur les 6 premiers mois de l'année : le nombre de passagers a diminué de 54,3 % par rapport aux 6 premiers mois de 2019 pour atteindre 7 735 passagers (contre 16 933 au 1^{er} semestre 2019). Cette contraction est plus marquée pour les vols internationaux à destination des provinces atlantiques canadiennes⁶ (-64,7 % de trafic avec Saint-Jean et -64,1 % de trafic avec Halifax) que pour les vols internationaux à destination de Montréal (-38,9 %) et intérieurs à destination de Miquelon (-36,5 %). Au premier semestre 2020, le nombre de mouvements d'avion s'est contracté de 32,4 % (à 977 mouvements contre 1 445 au 1^{er} semestre 2019).

Les données mensuelles, jusqu'à septembre 2020, montrent une baisse continue et marquée du trafic aérien depuis le mois de février (-26,1 % en glissement annuel). Du fait du confinement, cette baisse est particulièrement forte en avril (-91,5 %). Elle s'atténue à partir de mai, demeurant cependant supérieure à 57 %. La diminution du trafic est plus marquée pour les vols internationaux que locaux, en raison de la fermeture des frontières.

Le trafic maritime⁷ de l'archipel a fortement baissé au 1^{er} semestre : le nombre total de passagers a reculé de 43,3 % par rapport au 1^{er} semestre 2019 pour s'établir à 11 449 passagers. Cette contraction est attribuable en grande partie à la baisse du trafic international (-91,2 %), en raison de la fermeture des frontières canadiennes à partir du mois de mars 2020, et dans une moindre mesure, par la contraction du trafic intérieur (-23,3 %). Le nombre de rotations maritime s'est contracté de 24,6 % pour s'établir à 135 au 1^{er} semestre 2020 (contre 179 au 1^{er} semestre 2019).

Les données mensuelles montrent qu'avec la reprise progressive des rotations maritimes à partir de mai, du fait du déconfinement, la contraction du trafic intérieur est plus contenue après avoir été forte en mars et avril (respectivement -50,5 % en glissement annuel et -94,6 % contre -8,2 % en mai et -23,0 % en juin). Malgré l'absence de touristes, la diminution du trafic intérieur est plus faible durant la saison estivale (-5,6 % en juillet et en août). Cette évolution se maintient en septembre (-2,1 %). Le trafic international est, quant à lui, toujours à l'arrêt.



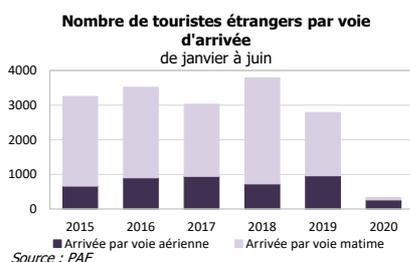
La situation dans les principaux secteurs d'activité

La fréquentation touristique s'effondre du fait de la fermeture des frontières

La fréquentation touristique a chuté au 1^{er} semestre 2020 relativement au 1^{er} semestre 2019 en raison de la fermeture des frontières canadiennes. Le nombre de touristes étrangers s'est contracté de 88,1 % pour atteindre 333 (contre 2 789 touristes étrangers au 1^{er} semestre 2019). Mensuellement, la baisse est supérieure à 98 % depuis le mois d'avril (contre -42,2 % en glissement annuel en février et -36,5 % en mars).

Cet effondrement est attribuable à la baisse des entrées par voie aérienne (-72,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2019 à 262 touristes étrangers) et des entrées par voie maritime (-96,1 % à 71 touristes étrangers). Cette contraction est en grande partie due à la baisse du nombre de touristes canadiens (-88,1 %) qui représentent la majeure partie des touristes de l'archipel (65,2 % des touristes étrangers en 2019) et dans une moindre mesure à la baisse de la fréquentation de touristes américains (-96,5 %) qui représentent 20,9 % des touristes étrangers en 2019.

Cette tendance s'est poursuivie durant la saison estivale : avec une baisse de 99 % en glissement annuel en juillet, août et septembre. Ces évolutions s'expliquent par l'annulation de la totalité des escales des navires de croisières (24 escales prévues initialement, représentant approximativement 15 000 passagers), par l'arrêt des rotations avec Fortune (depuis le 17 mars 2020) et par le nombre très limité de vols à destination de l'archipel (1 ou 2 vols par semaine à destination de Montréal et 1 vol par semaine à destination de Paris durant l'été).



⁶ Les vols commerciaux à destination de Saint-Jean et d'Halifax se sont arrêtés le mois de mars 2020. Les rotations vers Montréal se sont poursuivies à raison d'un ou deux vols par semaine.

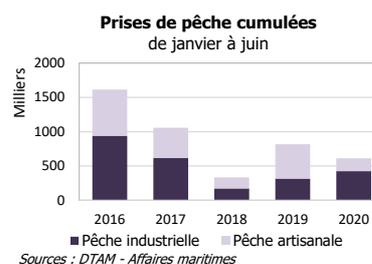
⁷ Des ferries de la Collectivité territoriale.

Une baisse d'activité du secteur halieutique après le confinement

Les prises de pêche se contractent nettement au 1^{er} semestre 2020 (-25,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) et s'élèvent à 614 tonnes. Le total des prises est inférieur au niveau des prélèvements de 2016, 2017 et 2019. Le montant des prises de pêche est erratique et varie fortement d'une année sur l'autre. Au 1^{er} semestre 2020, la baisse des prises n'a pas eu lieu pendant le confinement : elle est principalement attribuable au mois de juin alors que les mois de mars et d'avril ont enregistré des hausses.

Les prises de pêche artisanale sont en baisse au 1^{er} semestre 2020 (-62,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) et s'établissent à 189 tonnes. Le confinement a eu un impact faible sur la pêche artisanale : la saison n'avait pas débuté en mars et la baisse du mois d'avril explique 9 % de la diminution totale. La diminution des prises de pêche artisanale est en grande partie due à l'absence de prises de concombre en juin 2020 (contre 347 tonnes en juin 2019) du fait d'incertitudes sur les marchés en lien avec la pandémie de Covid-19. À l'inverse et malgré le début tardif de la saison en raison de la pandémie et d'une ouverture retardée des usines canadiennes, les prises de crabe des neiges sont en hausse (+67,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) et s'établissent à 184 tonnes (soit 97,7 % des prises de pêche artisanale au 1^{er} semestre 2020), ce qui correspond à la totalité des quotas autorisés de crabe des neiges.

Les prises de pêche industrielle sont en hausse au 1^{er} semestre 2020 (+34,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2019) pour s'établir à 425 tonnes. Le confinement n'a pas eu d'impact sur la pêche industrielle : les prises ont été multipliées par 13 en mars et par 4 en avril par rapport aux niveaux de mars et d'avril 2019, très faibles, en raison notamment d'avaries et de manque de main-d'œuvre sur les deux navires de la flotte. Cette croissance s'explique par la hausse des prises de raie (+134,7 %) et de morue (+111,1 %) qui représentent respectivement 35,0 % et 36,6 % du total des prises de pêche industrielle. À l'opposé, les prises de flétan noir sont nulles au 1^{er} semestre 2020 et celles de limande diminuent nettement (-40,7 %).



Une reprise inégale et incertaine de l'activité économique

En 2019, l'activité économique de l'archipel a été marquée par un regain significatif et les principaux indicateurs étaient bien orientés. L'année 2020 s'amorçait dans la continuité de l'année 2019 avec la concrétisation de projets engagés l'année précédente, de bonnes prévisions pour la saison touristique, une bonne dynamique de l'entrepreneuriat local et un contexte régional favorable, particulièrement au Canada.

La pandémie de Covid-19 a renversé la situation : la population de l'archipel a été confinée durant 6 semaines entre mars et avril, stoppant l'activité économique. Depuis le déconfinement, l'activité a globalement bien rebondi, notamment grâce aux amortisseurs étatiques, à la consommation intérieure et à l'autocentrisme de l'activité économique. Le marché du travail, excepté durant le confinement, n'a pas été impacté par la crise sanitaire. La consommation demeure élevée, mais la situation économique et financière des entreprises est incertaine et les flux commerciaux et de passagers de l'archipel se sont nettement contractés. Les prix continuent leur croissance malgré un contexte international ralenti.

La reprise est inégale selon les secteurs d'activité. Les secteurs dépendant de la réouverture des frontières, en particulier celles du Canada, demeurent dans des situations difficiles. C'est notamment le cas du secteur des transports, ce qui impacte directement la fréquentation touristique de l'archipel. Les hôteliers connaissent une très nette baisse d'activité, spécifiquement à Saint-Pierre, l'impact à Miquelon ayant été modéré grâce à la clientèle saint-pierraise durant l'été.

D'autres secteurs connaissent un impact durable à l'image du BTP qui a su maintenir en partie son activité durant le confinement, mais qui connaît aujourd'hui des difficultés d'approvisionnement. En outre, pour les nombreuses associations de l'archipel, l'annulation de la plupart des événements a limité les collectes de fonds amputant leur trésorerie de ressources importantes.

Certains secteurs d'activité, moins dépendant de l'ouverture des frontières, bénéficient du rebond de la consommation locale après le confinement. En particulier, les restaurateurs qui ont pu rouvrir et retrouver un niveau d'activité presque équivalent à celui d'avant la pandémie. L'activité des commerces a, elle aussi, bien rebondi, même si les pertes ne seront pas compensées. Les commerçants ont su s'adapter aux contraintes sanitaires, grâce au recours accru aux autorisations de vente à distance délivrées par les banques de l'archipel⁸ au 1^{er} semestre.

Cette reprise inégale a été possible du fait de l'absence de circulation du virus sur l'archipel permettant l'assouplissement progressif des mesures sanitaires. Cette situation demeure incertaine et l'arrivée du virus sur le territoire pourrait remettre en question ce rebond. Aucune reprise totale de l'activité ne sera possible tant que les frontières canadiennes seront fermées. Avantagée par l'absence de circulation du virus mais contrainte par la fermeture des frontières, l'activité économique de l'archipel suit des trajectoires opposées : les premières tendances du 3^e trimestre indiquent que si la consommation locale demeure élevée, l'investissement des entreprises reste incertain. L'activité touristique est quasi-inexistante. Si l'impact économique de la crise sanitaire a été modéré par un déconfinement rapide et par la protection naturelle de l'insularité, la crise économique pourrait être durable si les restrictions sur le transport international restent en vigueur sur une longue période.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : S. ATTALI – Responsable de la rédaction : C. VULIN
Rédaction : C. VULIN – Participation aux travaux : A. LE SAULE
Éditeur et imprimeur : IEDOM
Achévé d'imprimer : novembre 2020 – Dépôt légal : novembre 2020 – ISSN 1952-9619

⁸ Les autorisations de vente à distance sont les contrats signés entre une banque et une entreprise autorisant cette dernière aux transactions bancaires sur internet et par téléphone.